

ABONNEMENT.

Par an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
En ad... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 AVRIL

L'ÉLECTION DE CHARTRES

Dans le scrutin qui eut lieu à Chartres (Nord) le dimanche 12 avril, pour l'élection d'un conseiller général, les voix s'étaient ainsi réparties:

M. Le Tellier, conservateur, 1,275 voix.
M. Bourgeois, républicain, 946 voix.
M. Alleaume, républicain, 938 voix.
Soit 4,884 voix républicaines, contre 1,275 voix conservatrices.

Les journaux républicains ne doutaient pas un instant du succès au second tour, leurs candidats ayant une majorité de plus de 600 voix et M. Alleaume se désistant en faveur de M. Bourgeois.

Or, voici le résultat du scrutin de dimanche dernier:

M. Le Tellier, conservateur, 1,664 voix, ÉLU;
M. Bourgeois, républicain, 1,373 voix.

D'où il résulte que le conservateur est passé en une semaine de 600 voix de minorité à 300 voix de majorité.

La République française, après cette nouvelle preuve du dégoût qu'inspire au pays le gouvernement de ses rêves, persistera-t-elle à parler avec dédain, comme elle le faisait hier matin, de quelques succès de hasard rattachés çà et là dans des scrutins locaux par les réactionnaires? N'en déplaise à la feuille opportuniste, le scrutin du 19 avril, venant s'ajouter à ceux du 12 avril, tend à prouver qu'après les campagnes, c'est au tour des villes de se détacher de la République. Partout les minorités respectables que les conservateurs avaient jusqu'ici obtenues se changent en majorités, sans que les républicains puissent alléguer, comme ils se plaisaient à le faire jusqu'ici, que c'est à leurs dissensions qu'il faut attribuer le succès de leurs adversaires.

Chronique générale.

Au conseil des ministres tenu hier matin, le ministre de l'intérieur a parlé du prochain mouvement administratif qui se compose plutôt de déplacements que de mises en disponibilité, néanmoins le cabinet ne s'est pas encore mis d'accord sur ce mouvement.

Nos ministres, débarrassés des préoccupations de leur installation, se préoccupent des travaux parlementaires pour la rentrée du 4 mai.

Le projet sur les récidivistes viendrait en premier lieu. M. Allain-Targé, bien qu'ayant voté contre la loi sur les récidivistes, se charge de la défendre.

On laisserait ensuite à la Chambre le soin de fixer son ordre du jour. Voici les projets soumis à ses délibérations:

Loi sur les incompatibilités. Modifications du serment judiciaire. Réduction du service militaire. Révision du code d'instruction criminelle. Extension de la compétence des juges de paix. Réforme de la législation des faillites. Abolition du concordat. Ratification des traités de Hué et de Cambodge. Traité de commerce avec les Pays-Bas. Protection des enfants abandonnés. Projet d'armée coloniale.

Comme on le voit, c'est le fond qui manque le moins. Malheureusement la Chambre a peu travaillé jusqu'ici et encore moins pris de la peine.

Une pétition adressée au président et aux autres membres de la Chambre des députés circule en ce moment dans Paris.

Elle réclame la mise en accusation du cabinet Ferry. Encore que nous soyons prêts à la signer, nous ne nous faisons aucune illusion sur le sort qui lui est réservé. La responsabilité des gouvernants est un mot vide de sens sous la République. Poursuivi, rien ne serait plus facile à M. Jules Ferry et à ses collègues que de se réfugier

derrière les nombreux votes d'approbation qu'ils ont obtenus de la Chambre, et de dire à leurs juges: Adressez-vous au Parlement!

Or, le Parlement ne saurait être traîné à la barre d'un tribunal quelconque, puisqu'au dessus de lui il n'y a aucune autorité; et il n'y a pas lieu de supposer qu'il voudrait bien se décréter lui-même d'accusation.

La responsabilité ministérielle, fiction puérile! Il n'y a pas de responsables sous ce régime de gouvernement anonyme qui s'appelle la République. C'est pourquoi la pétition dont nous venons de parler ne saurait avoir de valeur que celle d'une manifestation d'opinion publique.

Mais il est une autre manifestation que nous attendons: celle du suffrage universel. C'est devant cette juridiction que nous citerons les criminels de lèse-patrie, et c'est de la France elle-même que nous attendons un verdict de condamnation.

Vingt vicariats viennent d'être supprimés dans le seul diocèse de Versailles.

En revanche, M. Clamageran n'a pu obtenir du nouveau cabinet la suppression des trésoreries générales. Ce qui prouve que les républicains présentent davantage une place de trésorier-payeur général qu'une place de vicair.

Le Journal officiel vient de publier les rapports émanant du bureau d'informations commerciales institué à Hanoi. On y trouve une triste constatation pour l'avenir de notre colonie.

Il est dit dans cette pièce officielle, datée du 31 janvier 1885, que « le commerce indigène local suffit à l'approvisionnement des marchés et des centres peuplés » et que « celui des marchandises européennes d'alimentation reste attaché au mouvement des troupes. » Aussi le rapport constate, avec une certaine mélancolie, que « le mouvement d'immigration n'a amené au Tonkin, pendant le mois

écoulé, que quelques représentants de commerce. »

Nous voici loin « du placement du bon père de famille » annoncé par M. Jules Ferry. La « belle et riche possession » s'évanouit; mais les dépenses, les pertes, les sacrifices et les dangers nous restent.

LE GOUFFRE TONKINOIS.

Le gouvernement vient de faire établir un relevé des militaires de toutes armes qui ont quitté la France depuis la mort du commandant Rivière (mai 1883 jusqu'à ce jour).

L'armée de terre a fourni au corps expéditionnaire 18,000 hommes, 2,600 mulets, 400 chevaux, et l'armée de mer 6,000 hommes.

Rien que du chef des transports, la dépense atteint douze millions, le transport d'un homme coûtant 375 fr. et celui d'un cheval ou mulet 4,000 fr.

Les journaux indépendants de l'Est rapportent un intéressant épisode du voyage de M. Ferry dans son département.

Les amis de l'ancien président du conseil avaient organisé à Saint-Dié une manifestation en son honneur. Il ne s'agissait de rien moins que d'une sérénade. Mais la population indignée a protesté par un charivari monstre et par les cris de: « A bas Ferry! à bas le Tonkinois! »

M. Ferry s'est hâté de gagner une voiture et de disparaître au galop, poursuivi par les huées et les sifflets de la foule.

L'AFFAIRE DU « BOSPHORE ÉGYPTIEN ».

L'affaire du Bosphore Égyptien est beaucoup plus grave que ne le faisaient supposer les premières dépêches. Les journaux de Londres approuvent hautement la conduite brutale de l'autorité du Caire, et montrent ainsi le cas qu'ils font et de la liberté de la presse et du droit international réglé par les Capitulations.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

LE NAUFRAGÉ (suite).

Fernic m'expliqua comment le navire anglais avait dû supposer, d'après la faiblesse de la lumière projetée par ce phare fictif, que la côte était beaucoup plus éloignée et s'était laissé porter vers les récifs. La tempête dura le reste de la nuit; au milieu du concert des éléments déchaînés, nous ne pouvions distinguer aucun bruit. Nous attendîmes le jour avec anxiété. Quand il parut, le vent commençait à se calmer; les vagues, encore très-hautes, perdaient de leur puissance; la tempête touchait à sa fin. Fernic prit un paquet de son bord de la falaise. Ses prédictions ne s'étaient que trop réalisées: le navire anglais, un magnifique brick, s'était entr'ouvert sur un rocher et tombait comme un immense cadavre, presque entièrement plongé dans l'eau; les mâts et une partie du pont dominaient les flots. Sur la grève de la

baie des Trépassés, sur les pierres par lesquelles on y arrive, une foule d'hommes, de femmes, semblables à des vautours pratiquant la curée des morts; se précipitaient à la recherche des épaves du bâtiment, se disputaient les caisses, les objets auxquels ils supposaient du prix, avec tant d'ardeur que plusieurs firent des chutes dangereuses. Quelques-uns fouillaient les poches des noyés et les dépouillaient de leurs bijoux; c'était un spectacle hideux à voir.

Pendant ce temps-là, des malheureux cramponnés aux débris du navire et aux rochers poussaient des cris de détresse, imploraient assistance du geste et de la voix. Les naufrageurs ne voyaient, n'entendaient rien en dehors du butin que convoitait leur cupidité.

Nous descendîmes sur ce théâtre de crime et de désolation. Fernic voulut ramener les pillards à des sentiments plus humains, leur parla du devoir imposé à chacun de nous de venir en aide à ses semblables; ils le regardèrent avec colère et quelques-uns lui adressèrent des paroles menaçantes.

— Il n'y a rien à obtenir de ces brutes, me dit-il; non-seulement ils ne nous aideront pas à sauver les survivants, mais encore ils sont capables de nous en empêcher. Arracher à la mort ceux qu'ils veulent dépouiller, c'est les exposer à des revendications gênantes et tromper les calculs abominables de leur cupidité.

Il réfléchit quelques instants. Tout à coup une idée lui vint à l'esprit. Il venait d'apercevoir au milieu des objets roulés par les vagues quelques barils; il en attrapa un vers lui, le défonça et y puisa avec la main.

— Excellente eau-de-vie, me dit-il assez haut pour être entendu.

Une autre passion plus violente peut-être que la rapacité fit briller de convoitise les regards de deux des naufrageurs. Ils se précipitèrent sur la proie qui leur était signalée, d'autres accoururent pour en avoir leur part. La nouvelle se répandit comme une trainée de poudre, chacun tint à ne pas arriver en retard. En un instant, tous les barils furent défoncés, hommes et femmes ne songèrent plus qu'à s'abreuver à plein gosier de la perfide liqueur.

Déjà les querelles violentes, les rixes brutales commençaient.

Fernic se détourna de cette scène de bestialité.

— Maintenant, dit-il, ils ne nous dérangeront plus, occupons-nous des naufragés. Bien peu de ceux-ci survivaient; presque tous ceux que nous avions vus accrochés aux épaves et aux rochers avaient disparus, soit qu'ils eussent été enlevés par les lames, soit que la force leur eût manqué. Le navire ne contenait évidemment pas un être vivant, nous avions devant nous un grand nombre de corps gisant sur le sable; nous

nous assurâmes qu'il ne restait aucun espoir de les ramener à la vie.

Un rocher que la mer ne recouvrait jamais complètement se dressait à deux cents mètres environ du rivage. Quelques hommes s'y tenaient cramponnés et luttèrent avec l'énergie du désespoir pour s'y maintenir, malgré les vagues qui les assaillaient. C'était là et là seulement que nous pouvions tenter notre œuvre de sauvetage. Fernic avait la décision prompt, il n'hésitait jamais.

— Tiens solidement l'extrémité de cette corde, me dit-il, je vais attacher l'autre au rocher, elle me servira de pont pour ramener ces malheureux.

C'était, en effet, le seul moyen pratique; les vagues étaient trop fortes pour qu'on pût nager vers le rivage avec la charge d'un autre homme; on aurait été infailliblement broyé contre les rochers vers lesquels portait le courant. Mais j'étais le plus jeune, il était juste que je prisse la partie la plus périlleuse de l'entreprise.

— C'est moi qui irai, dis-je d'un ton résolu.

Il voulut faire une objection, mais déjà je m'étais dépouillé de mes vêtements et nouais la corde autour de mon corps.

— Va donc, me dit-il d'une voix émue. J'étais devenu un excellent nageur, cependant j'eus beaucoup de peine à vaincre les lames et le courant qui me repoussaient obstinément vers la côte. Il me fallut beaucoup de temps et des efforts

« On avait commis une faute assez grave, dit le *Standard*, en tolérant si longtemps cet organe de la sédition et de la déloyauté; mais si, après avoir été si justement supprimé, ce journal recevait, à la suite des menaces de la France, l'autorisation de recommencer son audacieuse carrière, non-seulement toute l'autorité du Khédive dans son propre royaume serait abolie, mais encore l'Angleterre aurait, de ce fait, confessé avec plus d'évidence que jamais qu'elle n'a ni l'habileté nécessaire pour remplir la tâche dont elle s'est chargée, ni le courage de l'abandonner. »

Dans une correspondance officieuse, l'*Agence Havas* dit :

« L'émotion causée par l'affaire du *Bosphore* ne se calme pas. Les colonies sont toutes très-surexcitées et attendent avec une excessive impatience la solution qui ne peut tarder à être donnée à ce grave incident, qui est maintenant considéré comme devant avoir une influence presque décisive sur l'influence future et le rôle de la France en Egypte. »

« La population arabe qui, dans son raisonnement embryonnaire, ne saisit que les côtés simples des choses dans les causes et les effets, dit ceci :

« Les Anglais ont « cassé » le *Bosphore* français, on va bien voir qui est le plus fort, des Anglais ou des Français. »

Des réclamations énergiques ont été faites par la France, et la réponse de l'Angleterre était attendue hier soir avec une légitime impatience.

Nous avons reproduit dans nos colonnes l'entretien qu'un rédacteur du *National* a eu avec M. Clamageran, ministre des finances, au lendemain de la démission de ce fonctionnaire.

Le même journal publie une lettre de M. Clamageran, rectifiant certaines assertions du reporter.

Nous croyons devoir en donner les principaux passages :

« Votre rédacteur m'a demandé qu'elles étaient mes idées sur la situation financière et les réformes qu'elle comporte. »

Je n'ai pas dit que « j'avais l'intention de faire toutes les réformes possibles dans le personnel des perceptions. »

J'ai parlé seulement d'une réforme dans l'administration centrale du ministère des finances. Cette réforme, la seule dont j'ai entretenu le conseil, consistait à supprimer le sous-secrétariat d'Etat ainsi que la direction du contentieux, de l'inspection des finances et de la statistique, dont les services auraient été autrement répartis. Mon projet à cet égard était arrêté dans ses grandes lignes, mais il avait besoin d'être mûri, et il devait être soumis au conseil d'Etat. Le conseil des ministres ne l'a pas rejeté, il l'a seulement ajourné.

Quand aux trésoreries générales, je ne songeais nullement à les supprimer. J'ai dit à votre rédacteur que je ne pouvais m'expliquer les bruits qui avaient couru à ce sujet

inouïs pour approcher du rocher. Au moment où je n'en étais séparé que par quelques brasses, un des naufragés, dont les doigts étaient engourdis par une longue tension des muscles accrochés au rocher, lâcha prise et glissa; il entraîna un autre, et tous les deux, après avoir reparu un instant à la surface, s'enfoncèrent dans l'abîme. Il en restait deux encore, j'arrivai au roc qui leur servait de refuge.

L'un d'eux, en me voyant, poussa un cri d'effroi et sembla vouloir se soustraire à mon atteinte; le malheureux, pendant ces longues heures d'angoisse, était devenu fou, il accueillait son sauveur en ennemi. Au moment où j'allais le saisir, il poussa un second cri plus perçant que le premier et, se précipitant dans la mer, nagea vers le rivage qu'il ne devait pas atteindre.

J'étais désespéré et je me demandais si j'allais réussir à sauver le dernier naufragé. Celui-ci était très-calme et paraissait envisager son sort avec une grande fermeté d'âme. Mais ses doigts étaient ensanglantés, sa figure trahissait l'épuisement de ses forces, il était évident qu'il était incapable de lutter encore longtemps.

— Vous êtes le bienvenu, monsieur, me dit-il en excellent français, il était temps que vous arriviez.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

que de la manière suivante : j'avais été chargé autrefois, au conseil d'Etat, de l'examen du projet de M. Marcel Barthe sur la fusion des services de l'assiette et de la perception des contributions directes, projet qui transformait les trésoriers-payeurs généraux en simples fonctionnaires, avec traitements fixes peu élevés, mais les délivrait par contre de la responsabilité exceptionnelle qui pèse sur eux.

La Chambre des députés, qui avait renvoyé le projet au conseil d'Etat, ayant été renouvelée par les élections générales de 1884, le projet n'a pas été suivi.

Mes conclusions n'étaient pas en faveur du système de M. Barthe. J'étais d'avis de maintenir les trésoriers-payeurs généraux, tout en cherchant s'il n'y avait pas lieu de diminuer leurs émoluments.

Votre rédacteur parle de « modifications profondes » que je voulais apporter au budget de mon prédécesseur. L'épithète est de trop. Elle implique plus que je ne pouvais faire dans les circonstances actuelles. Les évaluations des recettes douanières provenant des droits sur les céréales et les bestiaux me paraissent un peu fortes.

J'espérais qu'on pourrait les abaisser. Je pensais qu'en donnant l'exemple des économies dans mon administration, j'obtiendrais des autres ministères des diminutions de dépenses qui compenseraient la moins-value des douanes.

Votre rédacteur a raison de dire que je me suis déclaré opposé au compte spécial pour les garanties des chemins de fer. Les caisses spéciales et les comptes spéciaux me paraissent de mauvaises institutions.

Reconnaissant néanmoins que ces avances pour garantie d'intérêts ont un caractère mixte, qu'elles participent à la fois de la nature des dépenses ordinaires et de celle des dépenses extraordinaires, constatant d'ailleurs que les garanties relatives aux chemins de fer algériens et tunisiens figuraient au budget ordinaire dans le projet de mon prédécesseur, je me serais contenté de mettre provisoirement les crédits relatifs aux autres garanties au budget extraordinaire des travaux publics, en augmentant l'amortissement de vingt millions. Le budget extraordinaire est, selon moi, moins dangereux qu'un compte spécial, parce qu'on a toujours l'œil sur lui et qu'on perd facilement de vue les comptes spéciaux.

Dans cette combinaison, l'équilibre du budget eût été obtenu par une surtaxe de 4 $\frac{1}{2}$ ou 45 francs sur l'alcool. L'impôt sur l'alcool, qui est de 156 francs chez nous et de 477 francs en Angleterre, me semblait susceptible d'être augmenté sans grand inconvénient dans une proportion de 9 à 10 0/0.

Sur la question de l'emprunt, je croyais avoir été très-net. Je vois que je ne l'ai pas été suffisamment. Bien loin d'y être favorable, j'aurais voulu l'éviter le plus longtemps possible, et dans ce but je me préoccupais de ne pas trop charger la dette flottante.

Je ne répudie nullement les paroles que votre rédacteur met dans ma bouche sur les réformes irréalisables et les réformes pratiques, mais je me hâte d'ajouter qu'en fait de réformes, mon programme actuel était trop modeste (c'était selon moi le strict nécessaire), et que mes collègues n'ont pas eu à se prononcer sur sa valeur ou son opportunité, puisqu'il ne leur a pas été soumis, sauf en un point spécial qui a été ajourné.

Agréer, etc.

J.-J. CLAMAGERAN.

On lit dans le *National* :

« Il résulte des renseignements parvenus au quai d'Orsay, que l'exécution des clauses de l'armistice se poursuit avec lenteur, mais sans mauvaise volonté apparente de la part des Céléstes. »

« La nouvelle d'un nouveau combat, donnée par le *Standard*, est absolument démentie. »

La *Liberté* dit d'autre part :

« Le fleuve Rouge et la rivière Claire fourmillent de pirates et de Pavillons-Noirs; ceux-ci ne veulent pas reconnaître le traité de paix qui leur a été signifié par la Chine; il faut s'attendre à des combats fréquents avec ces bandits qu'on ne pourra réellement poursuivre que dans la belle saison prochaine. »

Comme si nous n'avions pas assez d'embarras coloniaux, voici que des nouvelles

assez inquiétantes arrivent de la Guadeloupe.

« Depuis deux mois, trois incendies allumés par les nègres ont éclaté à la Pointe-à-Pitre. L'absence de garnison a surexcité les électeurs de M. Schœlcher et de M. Isaac. »

« Des renseignements particuliers permettent aux *Tablettes des Deux-Charentes* d'affirmer que l'incurie de l'administration civile est pour quelque chose dans ces sinistres. Ils ont été aggravés par un complot tramé contre les blancs sur lesquels on devait faire tomber, pendant une représentation, la toile d'un Cirque américain de passage, après en avoir coupé préalablement les cordes d'attache. »

LES CHINOIS A NEW-YORK.

On lit dans les journaux de New-York :

« La nouvelle de la défaite des Français à Lang-Son a été accueillie par de grandes démonstrations de joie, dans le quartier chinois à New-York. »

« En traversant Mott street, on se serait cru au milieu d'échappés de Charenton. Pas une maison sans drapeau, bannières ou lanternes. Le club du n° 46 avait arboré un drapeau jaune au milieu duquel un dragon noir et bleu s'efforçait d'avaler une bille rouge de billard. »

« Ça représentait, a expliqué le shérif adjoint, Ten-Lee, le dragon chinois donnant un bal aux Français. »

« Des bulletins chinois étaient affichés, annonçant que le soldat qui a blessé le général Négrier a été nommé général et a reçu du Fils du Ciel un don de 40,000 taels. »

ÉTRANGER

LE CONFLIT AFGHAN. — Londres, le 20 avril. — Les impressions dans les cercles bien informés sont aujourd'hui moins favorables.

Le gouvernement anglais aurait voulu que la Russie, comme preuve de bonne volonté en même temps que comme satisfaction donnée à l'amour-propre des Anglais, fit reculer quelque peu ses troupes les plus avancées.

La Russie aurait répondu en déclarant qu'elle avait déjà montré sa modération en n'occupant pas Pendjeh, mais qu'il lui était impossible de faire reculer ses troupes en présence de l'agitation et de l'anarchie qui règnent parmi les populations limitrophes.

Londres, 21 avril. — Impossible de savoir exactement où en sont les négociations entre Londres et Saint-Petersbourg, car les partisans de la paix sont aussi positifs dans leurs affirmations que ceux qui croient à la guerre.

Les journaux d'hier matin sont très-belleux.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 avril. Y aura-t-il un emprunt en 3 0/0, n'y aura-t-il qu'une émission d'obligations du Trésor? Quelques journaux ont mis la question sur le tapis ce matin. C'est prématuré, mais cela suffit pour agiter le marché. La Bourse de Londres est très-irritée par l'attitude et les prétentions de la Russie. Les Consolidés perdent 15/16 sur le cours de clôture d'hier.

Les rentes françaises subissent ces diverses influences : le 3 0/0 est à 77.95, l'amortissable à 79.80, le 4 1/2 0/0 à 108.40.

L'action du Crédit Foncier reste très-ferme. L'avis de répartition de la souscription aux Nouvelles Obligations Foncières 1885 vient d'être officiellement publié. Il a été demandé 3,085,693 obligations par 538,199 souscripteurs. Il est attribué 1 obligation aux souscripteurs de 1 et 2 obligations; 2 aux souscripteurs de 3 à 10 obligations; 3 obligations aux souscripteurs de 11 à 15 obligations et ainsi de suite, à raison de 19 0/0 et d'une obligation en plus pour toute fraction.

La Banque de Paris et des Pays-Bas est à 710. Elle ouvrira ses guichets le 29 courant pour une émission d'obligations de la Société Générale des chemins de fer économiques.

La Société Générale est toujours très-bien tenue. La Banque d'Escompte reste calme.

La Rente Italienne 5 0/0 cote 93.65. Les recettes du Trésor italien, pendant le mois de mars, ont été de 102,715,718 fr. contre 101,224,484 fr. pendant le mois correspondant de l'année dernière. Par contre, les paiements n'ont été que de 105,538,008 francs, tandis qu'ils avaient été de 116,600,020 fr., en mars 1884.

Compagnie des Mines d'or de l'Indépendante. — La souscription aux 4,000 actions offertes au public suit son cours avec le succès dû à cette brillante affaire.

Les recettes de la Société des chemins de fer Méridionaux italiens, pour les quatorze premières

semaines de l'année, s'élevaient à 10,460,057 fr. contre 9,844,816 fr. pendant la période correspondante de 1884.

Les actions des chemins de fer français sont sans changement.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

LA MUSIQUE DU 2^e PONTONNIERS.

Hier soir, de 5 à 6 heures 1/2, ainsi que nous l'avions annoncé, les musiciens du 2^e d'artillerie-pontonnières ont exécuté dans le Square plusieurs jolis morceaux.

C'est toujours une véritable fête pour nos concitoyens d'entendre les musiques de régiments qui passent périodiquement une journée parmi eux. Autrefois, lorsque Saumur possédait l'harmonieuse phalange de l'Ecole de cavalerie, dirigée par M. Brück, nous étions beaucoup moins enthousiasmés des musiques étrangères. Non-seulement celle de notre grand établissement militaire charmait nos fêtes et nos soirées, embellissait les revues et carrousels, mais encore elle était parfois se faire apprécier dans les villes voisines, à Angers, à Nantes, etc., et même à Paris, et partout et toujours le succès l'accompagnait. De même que la célèbre Ecole dont elle faisait partie, cette brillante Harmonie était l'orgueil de la cité saumuroise. Hélas ! pourquoi a-t-elle disparu ?

Aujourd'hui nous saisissons naturellement avec plaisir toutes les occasions qui se présentent d'assister aux concerts donnés par les musiques militaires. Un public assez nombreux a donc pu se délecter, hier soir, aux doux et suaves accents des artistes du 2^e pontonniers. Après un allegro militaire brillamment exécuté, on a admiré la valse délicieuse de Jules Klein, *Cerises Pompadour*; puis un quadrille de M. Néerman, l'excellent et habile chef de la musique des pontonniers : nos compliments à l'auteur et aux exécutants. L'ouverture du *Duc d'Orléans*, d'Auber, a réellement émerveillé; très-jolie la fantaisie de Clodomir, *Une Soirée à Bilbao*; la polka pour deux pistons, *Adam et Ève*, qui terminait la soirée, a été exécutée d'une façon magistrale.

Ce matin, vers 5 heures, la musique du 2^e pontonniers quittait Saumur à la tête de la première colonne du régiment, pour se rendre à Loudun. En passant par la rue du Pressoir-Saint-Antoine, elle faisait retentir ses plus mélodieux accords.

LE GENERAL JACQUEMIN.

On annonce que le poste de directeur de service de la cavalerie, des remontes et de la gendarmerie au ministère de la guerre, va être confié au général de brigade Jacquemin, l'un des plus jeunes et des meilleurs officiers généraux de cavalerie.

Un grave accident est arrivé hier, au tour du Rallye, sur la route de Vernantes.

Le cheval de M. Crémieux-Foa venait de remporter le prix d'une course et, conduit par un ordonnance, reprenait le chemin de Saumur. En passant près d'une charrette appartenant à M. Châtain, ce cheval, pour sans doute et lança une ruade qui atteignit à la poitrine le conducteur, M. Frotte, en lui faisant une lésion interne de la plus grande gravité.

Ramené en toute hâte à Saumur, M. le docteur Perreau prodigua les premiers soins au blessé. Ce matin, l'état de M. Frotte n'est plus que pire toujours de grandes inquiétudes.

Dans la nuit de dimanche à lundi, la sortie d'un bal public, avenue de l'Abbaye, des jeunes gens de Vivy en sont venus, du Roi-René, à une rixe qui pouvait devenir fatale aux combattants, dont trois ont reçu d'assez graves blessures à la tête.

L'arrivée de la police a mis fin à la lutte. Mais bientôt le brigadier Allary et l'agent Boudier se sont vus attaqués. Ils ont réagi avec autant d'énergie que de prudence. Le commissaire de police, qui se trouvait à un autre point de la ville, s'est rendu sur les lieux où il n'a plus retrouvé personne. Il n'est que le lendemain matin, après avoir fait donner aux blessés tous les soins nécessaires leur état, qu'il a ordonné l'arrestation des agresseurs, aujourd'hui soupçonnés pour établir le degré de culpabilité de chacun d'eux.

Théâtre de Saumur
Bureaux 7 heures — Rideau 8 heures
Dimanche 26 Avril 1885
2^e CONCERT
Offert à ses Abonnés par
L'Harmonie Saumuroise

AVEC LE CONCOURS DE
M^{lle} ROUSSEAU, chanteuse légère, M. LAF-
PAGE, sous-chef d'orchestre du Grand
Théâtre d'Angers, MM. MARTEL et
GOUBEAULT, d'Artistes et Amateurs de la
Ville.

- PREMIÈRE PARTIE
1. Fantaisie sur la Fille du Régiment, par l'Harmonie Saumuroise. DONIZETTI.
 2. Allegro du quatuor en mi bémol, pour piano, violon, alto et violoncelle. BEETHOVEN.
 3. Air des Noces de Jeannette, par M^{lle} ROUSSEAU. MASSÉ.
 4. La Tapotte, polka pour xylophone, par M. LAFPAGE. LAFPAGE.
 5. La Marche des Ménétriers, pour xylophone, par M. LAFPAGE. LAFPAGE.
 5. Andante polonaise, pour violoncelle, par M. MARTEL. DUNCKLER.
 6. Le Carnaval de Venise, variations pour piston, par M. GOICHON. ARBAN.
 7. Frrr-mi, scène comique, par M. X. OUNARD.
 8. Valse du Rossignol, pour petite flûte, par l'Harmonie Saumuroise. SELLENICK.

Pendant cette Valse, une QUÊTE sera faite au profit des Blessés du Tonkin et des Pauvres.

- DEUXIÈME PARTIE
1. Bamboula, polka des Nègres, par l'Harmonie Saumuroise. A. GRAND.
 2. Nocturne, pour violoncelle, par M. MARTEL. GOLLEMAN.
 3. Grand air de Galathée, par M^{lle} ROUSSEAU. MASSÉ.
 4. Scène musicale, par la famille TRIO-LAID. X.
 5. Grande fantaisie sur Faust, exécutée par M. GOUBEAULT. ALLARD.
 6. Le Marchand d'images, scène comique, par M. X. PARISOT.
 7. Allegro militaire, par l'Harmonie Saumuroise. LEROUX.

MM. les Souscripteurs peuvent, dès aujourd'hui, munis de leurs cartes de souscripteur, retirer des places et loges chez M. COURANT, qui recevra également de nouvelles souscriptions.

En LOCATION : Parterre, 1 fr. 50 ; Deuxième Galerie, 1 fr. ; Amphithéâtre, 50 centimes.
Le Chef de musique,
GOUBEAULT.

CONCENTRATION RÉPUBLICAINE.

Le *Patriote de l'Ouest* nous a donné, samedi, un exemple manifeste et concluant de la « concentration républicaine ». Le directeur politique de ce journal avait voulu,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN AMOUR DE LOCATAIRE

On arriva à Lézennes. — La mère d'Ursin installa son amie dans la plus belle chambre de son immeuble ; après un souper abondant, chacun se retira dans ses appartements pour dormir. Toute la nuit, la fermière rêva à la magie et à ses merveilles ; Madame de Bontemps lui apparut au milieu d'une auréole diamantée ; de ses mains coulait un ruisseau d'or, et M^{me} Locharde ne cessait d'y païser ; ah ! le beau rêve, ah ! la riche perspective !... le réveil ne devrait jamais venir !
— En vérité, va s'écrier le lecteur, on n'est pas plus insensé ! d'ailleurs, la sottise humaine ne va pas jusque-là ? — Erreur, cette histoire est vraie et toute d'actualité ; en cherchant bien, nous retrouverions facilement les noms, le lieu et la date.

IV

Huit jours plus tard, M^{me} de Bontemps se trouvait installée chez M^{me} Locharde comme si elle eût dû occuper toujours la chambre qui lui était assignée. Elle commandait aux domestiques d'un ton qui n'admettait pas de réplique, surveillait les ou-

dit-il lui-même, prendre l'initiative d'une importante réunion de journalistes de l'Ouest et du Centre, afin « de provoquer le groupement et l'organisation des forces républicaines et de préparer l'union sur le terrain électoral. »

Et une circulaire à cet effet avait été adressée à tous les journalistes de la région pour leur proposer la réunion d'un congrès républicain, à Angers, le 14 avril, avec banquet par souscription (prix 40 fr.).

Ce projet de congrès, dit le *Patriote*, a abouti à un « four mémorable. » Il n'y a pas eu de congrès du tout !...

Seize directeurs de journaux — sur soixante-huit — ont pris la peine de répondre à la convocation. Les uns — ils sont huit — ont envoyé leur adhésion platonique ; les autres — huit contre huit... — ont formulé « des objections d'une étrangeté tout-à-fait inattendue », dit le *Patriote*, qui cite, à preuve, cinq ou six de ces lettres étranges. En voici deux qui amuseront nos lecteurs.

« Monsieur, je ne vois guère d'autre bénéfice sérieux et immédiat au congrès dont vous nous proposez l'organisation, qu'une jolie réclame pour le *Patriote de l'Ouest* et je ne suis pas assez opportuniste pour tomber dans le panneau. » Malgré cela, croyez bien, etc. »

Tout commentaire, dit le *Patriote*, affaiblirait la suavité de cette lettre. Voici le bouquet :

« Mon cher confrère, il m'est impossible de marcher la main dans la main avec le sieur X..., directeur de l'... et la canaille qui s'appelle Y..., du journal l..., mais j'irai au congrès. J'irai pour démasquer ces deux pseudo-républicains dont je dévoilerai les turpitudes devant tous nos confrères, etc., etc. »
« Veuillez agréer, etc. »

Ayant reproduit ces documents, le *Patriote* les commente avec le chagrin que l'on peut imaginer, et conclut qu'il « n'y a pas grand chose à faire, quant à présent, du moins. »

Nous devions signaler cette aventure, qui est une mésaventure pour le *Patriote* et pour tout le parti républicain, afin que nos lecteurs et tout le parti conservateur soient bien informés du degré de cohésion de la « concentration républicaine. »
(Union de l'Ouest.)

UN BAPTÊME A PARNAY.

On écrit de cette paroisse à la *Semaine religieuse* :

« Nous venons d'être témoins d'un acte qui montre que le peuple sait secouer le joug de l'irréligion. »

Il y a quatre ans et quelques mois, les feuilles publiques de Saumur donnaient le compte rendu d'un baptême civil à Parnay. Le nouveau-né, accompagné d'un parrain et d'une marraine, avait été porté de la maison paternelle à la mairie. On avait laissé de côté l'église sans négliger toutefois les auberges de la localité. Quelques clowns avaient été requis pour la circonstance,

vriers qui remettaient à neuf la maison qu'elle devait habiter par la suite ; autant maîtresse que la fermière elle-même, tout tremblait à son approche et redoutait ses ordres.

Avec un peu de réflexion, M^{me} Locharde aurait dû se dire que tout était anormal chez la personne qu'elle avait si bénévolement introduite dans sa demeure. — Qui était-elle ? d'où venait-elle ? quels étaient, comme on dit en Bourgogne, ses tenants et ses aboutissants ? — La mère d'Ursin n'en savait rien et ne s'en préoccupait nullement ; une pensée l'absorbait : rentrer en possession de ses dix mille francs.

Un soir, que le souper s'était prolongé un peu plus que de coutume, M^{me} Locharde, après avoir parlé des nouvelles du jour, en revint à son idée favorite.

— Quand donc commencerez-vous l'opération ? demanda-t-elle timidement à sa docte locataire.

— Dès demain, si je le veux, répondit celle-ci, car la lune vient d'entrer dans sa période croissante.

— Jusqu'à la lune qui s'en mêle ! pensa la mère d'Ursin.

— Voyons, avez-vous sérieusement confiance en moi ?

— Je suis toute disposée à y croire : mais faut-il encore que je voie.

ce qui avait fait dire par plusieurs malins que l'enfant s'appellerait *Trompette*. Mais, même à Parnay, une pareille comédie ne devait pas être en faveur. Le père, pour suivre les conseils trop obligeants de faux amis qui le poussaient et qui ne devaient pas suivre son exemple, avait dû se mettre mal avec toute sa famille. Sa situation était devenue intolérable ; la pauvre mère ne pouvait plus sortir avec son enfant sans le voir montré au doigt. Aussi, depuis quel-ques temps, désirait-on réparer l'omission du baptême religieux.

Enfin, le Vendredi-Saint, le pauvre père, désillusionné, s'en va, le soir, trouver M. le curé pour lui dire ses regrets. Le baptême fut fixé pour le dimanche de Pâques ; et le saint jour de la Résurrection, à 4 heures, la cloche de Parnay annonçait que l'enfant devait être régénéré. Ce fut une double fête pour la population. Tous semblaient partager le soulagement de la famille et la joie du pasteur. Au sortir du temple, le nouveau chrétien de quatre ans annonçait lui-même qu'il était devenu enfant de l'Eglise, et il distribuait, avec une grâce enfantine, les dragées de son baptême à ses amis. »

LE PUY-NOTRE-DAME

On écrit de cette localité :

« Dimanche dernier, la musique de notre ville a donné un concert avec le concours de M^{me} X..., professeur de piano à Doué-la-Fontaine ; de M^{lle} P..., et de plusieurs amateurs. »

Le programme de la fête était très-varié.

La musique de la ville, qui est en grand progrès, a mérité les applaudissements de tous dans l'exécution de *Chant des Alpes*, la *Gazelle* et *Sainte-Hélène*. Ce dernier morceau est de M. Deroiteau, le chef de musique, et fait le plus grand honneur à son talent de compositeur.

M^{lle} P... a adorablement chanté la *Sérénade de Mandoline*, puis l'*Echo des ravins*, tyrolyenne.

M. Diard, amateur, a été très-goûté dans *Une première nuit d'amour*, et sa voix est des plus sympathiques. A côté de lui, MM. Gautier, Gaudin et Catroux se sont fait applaudir dans diverses chansonnettes.

On a terminé par l'amusante comédie *les Deux Sourds*, qui a beaucoup amusé tout le monde.

Les pauvres du Puy-Notre-Dame n'ont pas été oubliés, car on a fait à leur profit une quête fructueuse.

Nous avons raconté il y a quelque temps que trois détenus de la prison militaire de Nantes avaient échoué dans une tentative d'évasion, accompagnée de voies de fait sur un supérieur. Le chef du complot, un nommé Loyal, soldat au 93^e de ligne, avait été condamné à la peine de mort et à la dégradation militaire.

Une décision de M. le Président de la République vient de commuer cette peine en celle de vingt ans de travaux forcés, avec

— Ce n'est pas assez ; il vous faut une foi forte, inaltérable. — Demain, à pareille heure, vous me donnerez cent francs d'or, un petit sac de toile neuve, une branche de buis bénit et un morceau de cire vierge.

— Et c'est avec tout cela que vous me rapporterez mes dix mille francs ?

— Attendez donc ; grâce à cette petite somme, nous verrons si nous sommes sous le signe de la fortune, selon l'expression de Nostredamus.

— Et puis ?

— Dans deux jours, j'espère qu'au lieu de cent francs, le sac en contiendra deux cents.

— Vrai, il faut cent francs pour en produire cent autres ?

— Le placement vous paraît-il mauvais ? l'aimant attire le fer comme l'or attire l'or.

— Mais si vous ne réussissez pas ?

— Vous aurez toujours votre déboursé, et nous attendrons une occasion plus favorable.

M^{me} Locharde, visiblement intriguée, semblait lutter contre elle-même : Bah ! s'écria-t-elle, risquons d'abord cinq louis, nous verrons après.

Le lendemain, quand la nuit fut venue, M^{me} de Bontemps reçut les cent francs demandés ; elle souffla sur chaque pièce et marmotta quelques paroles cabalistiques, puis les laissa tomber dans le sac en même temps que le buis bénit ; elle lia ensuite l'ouverture avec une ficelle, enduisit les bouts

séjour obligé dans une colonie pénitentiaire à l'expiration de cette peine.

UN MAIRE INTELLIGENT.

Le maire d'un important canton de la Sarthe, dit l'*Union du Mans*, assiste à des examens scolaires et écoute avec gravité les questions posées aux élèves par M. l'inspecteur.

— Dites-moi, mon enfant, ce qu'on entend par racine carrée ?

— Pardon, monsieur l'inspecteur, interromp le magistrat municipal, il ne comprendra pas votre question. Ici on ne vend pas le bois à la racine carrée, c'est toujours à la charretée.

Or, le piquant de l'affaire, c'est que l'intelligent maire dont il est question, et qui est un excellent républicain, est, dit-on, proposé pour les palmes académiques.

A L'ÉPICERIE CENTRALE on vend le sucre 1^{er} choix 50 c. le 1/2 kil. ; — le sucre cassé régulier à la mécanique, 55 c. ; le savon de Marseille marbré bleu, qualité extra, 30 c. ; le blanc, 1^{re} qualité (marque Fournier), 35 c. ; et le blanc extra (marque Jounel), 40 c. le 1/2 kil. ; cristaux de soude de Saint-Gobain, 45 c. le kil.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 20 avril

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 15 » à 16 »	9 » à 11 »	
Saumur, 15 75 16 »	10 85 » »	
Baugé, 14 50 15 50	9 50 » »	
Segré, 15 50 » »	10 » » »	
Beaupréau, 15 » 15 50	8 » » »	
Montfaucon, 15 » 15 50	8 » » »	
Montrevault, 15 » » »	8 50 » »	
Chemillé, 15 » 15 50	8 25 8 75	
Champtoceaux, 15 50 » »	8 50 » »	
St-Flor-le-Vieil, » » » »	» » » »	
Cholet, 15 50 » »	8 50 » »	
Vihiers, 14 50 15 »	8 » 8 50	
Brissac, 15 25 » »	9 » 9 50	
Chalennes, 15 50 » »	8 » 8 50	
Doué, 15 » 15 50	9 50 10 »	

A Nantes, blés américains, de 22 50 à 22 75 les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 16 50 à 17 » les 80 kilos.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 19 avril 1885.
Versements de 121 déposants (7 nouveaux), 17,315 fr.
Remboursements, 33,267 fr. 81 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.
Chez FERRÉ, ph^{en}, 402, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{en}

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

de cire fondue, et se leva tout à coup mae comme par un ressort.

— Venez, dit-elle à mi-voix, à la mère d'Ursin, mais gardez le silence, sans quoi tout serait perdu.

Elle sortit de l'appartement à reculons ; une fois dans le jardin, ses yeux se dirigèrent vers la lune dont le croissant brillait au ciel, et, marchant à pas saccadés, toujours à reculons en murmurant une véritable litanie d'invocations, elle arriva jusqu'à un angle du jardin.

— C'est ici, dit-elle, vite une bêche et creusez à cet endroit.

En moins de cinq minutes, un trou d'un pied de profondeur fut achevé.

M^{me} de Bontemps poussa un long soupir, s'agenouilla en laissant tomber le sac au fond du trou ; puis, s'emparant fébrilement de la bêche, elle le remplit de terre jusqu'au bord et piétina dessus pendant un instant.

(A suivre.) SOPHONYME LOUDIER.

BOURSE DE PARIS.

DU 24 AVRIL 1885.

Rente 3 0/0	78 40
Rente 3 0/0 amortissable	79 90
Rente 4 1/2	103 50
Rente 4 1/2 (nouvelle)	108 50
Obligations du Trésor	506 »

TOURNÉE COMMERCIALE DES GRANDS MAGASINS GÉNÉRAUX

DES NOUVEAUTÉS FRANÇAISES ET DE PARIS

CRÉÉS POUR FAVORISER le DÉVELOPPEMENT du COMMERCE et de L'INDUSTRIE en FRANCE
Installation provisoire, RUE D'ORLÉANS, 55, salle des Ventes Publiques, SAUMUR

Nous croyons devoir annoncer au public, qu'en raison de son importance, notre Maison a été chargée, PAR UNE RÉUNION D'INDUSTRIELS FRANÇAIS, de l'écoulement d'une grande partie de leurs produits. En conséquence, à partir de **jeudi prochain 23 avril**, il sera fait une vente au détail et à l'amiable, sous la surveillance de M. GAZAVI administrateur-délégué. Afin d'éviter toute confusion, les nouveaux prix de vente seront marqués à l'encre rouge.

NOUS DONNONS CI-DESSOUS UN APERÇU DE QUELQUES PRIX DE FABRIQUE :

VALEUR		VENDU		VALEUR		VENDU		VALEUR		VENDU	
Mouchoir ourlet, à vignette.....	» f. 25	» f. 05	Mérimos noir, pur laine, grande larg.	2 f. 25	1 f. 45	Roubaix pur laine, grande largeur...	2 f. 25	1 f. 45	Lampas broché, largeur 1 mètre 30.	3 f. 50	1 f. 75
Mouchoir — initiales brodées...	» 40	» 10	Cachemire	2 50	1 75	Velours ciselé, toutes nuances.....	4 50	1 95	Tapis de table broché.....	3 45	1 15
Serviette de toilette, nid d'abeille...	» 40	» 10	Flanelle pure laine, décatie.....	1 50	» 75	Flanelle de Mouy, grande largeur...	4 75	2 75	Couverture blanche, tricot.....	6 50	3 50
Torchon essuie-main, fil.....	» 45	» 20	Flanelle lisse incontractible.....	2 25	1 45	Doublures.....	» 80	» 35	Couvrepiéd, piqué-ouaté.....	8 50	4 50
Calicot Shirting, le mètre.....	» 45	» 25	Flanelle — ponceau.....	2 50	1 45	Descentes de lit.....	2 75	1 45	Descente de lit, moquette fleurs...	5 20	2 50
Mousseline brodée, p. rideaux —	» 35	» 15	Drap Molleton, largeur 130.....	4 75	2 90	Tapis feutre.	3 50	1 95	Tapis; passage escalier.....	3 90	1 50
Guipure Franç. p. rideaux.....	» 50	» 25	Drap pur laine, façonné.....	12 »	6 90	Mouchoir Cholet.....	8 50	4 90	Moquette tapis, largeur 68 cent.....	3 50	1 50
Nappes fil, encadrées.....	2 50	1 65	Drap, pour complet, homme.....	8 50	4 90	Carpette Java.....	12 »	6 90	Carpette feutre, long. 2. 20 larg. 1. 80	12 »	6 90
Toile fil, pour chemises, 80 cent....	» 85	» 55	Drap pur laine, cheviotte.....	7 50	2 45	Châles, mérinos noir.....	25 »	12 75	Carpette moquette, long. 2 larg. 1. 40	22 »	12 »
Toile fil, pour drap de lit, le mètre..	1 10	» 70	Gros grain, tout soie.....	4 75	1 45	Carrés orientaux.....	40 »	19 50	Couvertures voyage, double face...	19 »	9 »
Toile fil, sans cout., p. drap de maître	3 50	2 45	Satin de Lyon, extra.....	5 50	2 90	Bas coton couleur, pour femmes...	1 25	» 45	Carpette moquette, 2 mètre sur 3...	55 »	35 »
Œil de perdrix, pour linge.....	» 95	» 55	Brocart double, face tout soie.....	9 50	5 90	Chaussettes écruës, pour hommes...	1 25	» 45	Tapis arabe, authentique.....	80 »	35 »
Piqué blanc.....	» 90	» 45	Fantaisie nouveauté, pour robes...	» 50	» 25	Descente de lit, chèvre du Liban...	35 »	19 75	Tapis Daghestan.....	220 fr.	120 fr.
Mérimos noir, pur laine.....	1 75	1 10	Fantaisie écossaise, grande largeur..	1 50	» 95	Creisé cachemire, pour tentures...	» 75	» 35	Portière confection, à têtes flamandes.	10 »	4 »

Choix considérable de Blancs, fil et coton, Lainages pour Robes, Soieries, Tapis, Tissus de style pour Meubles, Draperie, Mérimos

Nous engageons les amateurs et connaisseurs à visiter notre splendide choix de Tapis et Portières arabes et d'Orient. (Dépôt de la maison Hassem-Soliman, de Constantinople)

RÈGLEMENT DE LA VENTE : La vente aux marchands a lieu de 8 à 9 heures du matin; les magasins sont fermés de midi à 1 heure.

Étude de M^e GAUTIER, notaire.

A VENDRE

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE
Sur les bords de la Loire,
Avec JARDINS et SERVITUDES, à deux kilomètres de Saumur.
S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

TROIS MAISONS
A L'AMIABLE
Situées à Saumur, rue de la Visitation, nos 66, 64 et 71,
Appartenant aux héritiers GUITTIÈRE.
Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M^e LE BARON, notaire. (357)

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, hôtel Blancler, place de la Bilange.

A VENDRE

La Pelouse
JOLIE MAISON DE CAMPAGNE
Rue du Château de Launay, commune de Villebriant,
Avec JARDIN de 93 ares, cour, écurie et remise.
Jouissance de suite.
S'adresser à M^e AUBOYER. (226)

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

LA PROPRIÉTÉ DE LA VARENNE
Commune de Brain-sur-Allonnes, près Saumur, à 5 kilomètres du chemin de fer d'Orléans, comprenant :
Un joli Castel avec dépendances et jardin, et une Ferme y attenante consistant en bâtiments, terres et prés.
Le tout contenant 7 hectares et traversé par un cours d'eau vive très-poissonneux.
Facilités de paiement.
S'adresser audit M^e PINAULT.

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,
APRÈS FAILLITE
Le jeudi 23 avril 1885, et jours suivants, à 1 heure après midi,
A Saumur, rue Beaurepaire, n° 3, au domicile de M. Serisier, ancien négociant.

On vendra notamment :

Rayons, entourage de bureau, pupitres, lyres à gaz, genouillères, comptoirs, casiers, calorifère;
Batterie de cuisine en fer battu, vaisselle, porcelaines, verrerie, service à thé, cave à liqueur;
Piano, glaces de Venise et autres, fauteuils, chaises, canapé, lustre, garniture de cheminée et de croisées, guéridon, table à ouvrage, cadres, tapis, pendules, rideaux, tabouret de piano, et nombreuses partitions de musique;
Bureau en noyer, bibliothèque et quantité de volumes;
Bois de lit acajou, armoire à glace, prie-Dieu, table de toilette, matelas, draps, couvertures, chemises, serviettes, taies d'oreillers et vêtements;
Buffet étagéré en noyer, table à rallonges, chaises, commode, paravent et quantité d'autres bons objets.
On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
(371) CH. MILLION.

Études de M^e SOUDÉE, avoué, et de M^e CHASLE, notaire à Angers.

VENTE en cinq lots, sur licitation, le mardi 12 mai 1885, à une heure de l'après-midi, en l'étude de M^e CHASLE, notaire à Angers, rue Saint-Blaise,

DE SIX MAISONS

Sises à Angers, Jardins et dépendances, sur les mises à prix ci-après :
1^{er} Lot. — Deux maisons, boulevard de Laval, 14 et 16 : 23.000 fr.
2^e Lot. — Maison, boulevard de Laval, 18 : 13.000 »
3^e Lot. — Maison, rue du Saint-Esprit, 9 : 18.000 »
4^e Lot. — Maison, rue du Saint-Esprit, 7 : 1.500 »
5^e Lot. — Maison, rue Saumuroise, 99 : 9.000 »
S'adresser auxdits M^e CHASLE et SOUDÉE et à M^e RICOU.
Pour insertion sommaire, SOUDÉE. (384)

A VENDRE

VINS BLANCS en bouteilles et FUTAILLES vides.
S'adresser au Château de la Perrière, commune de Saint-Cyr, ou à M. BRUNET-GAUDRON, négociant à Saumur, rue de la Petite-Bilange. (382)

A Vendre ou à Louer VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.
S'adresser à M^e PINAULT, notaire, ou à M. PITON, à Tours. (819)

A LOUER

PRÉSENTMENT,
En totalité ou par parties,
MAISON
Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,
Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.
S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A LOUER

Ancienne MAISON FOURNÉE père, nouvellement réparée, rue Verte, n° 2;
Remise et écurie.
S'adresser à M. PADMIER, débitant, place de l'Arche-Dorée. (302)

A VENDRE UNE MAISON

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelle.
S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M^e LE BARON, notaire.

A VENDRE

BEAU ET BON Cheval de coupé, Irlandais, alezan, 7 ans, 1^{er} 59, très-sage, se monte bien, vendu avec garanties.
S'adresser 34, rue de Bordeaux.

A VENDRE

VIN ROUGE récolte 1884, 110 francs les 220 litres.
S'adresser à M^e CHICOTÉAU, notaire à Loudun, ou à son Garde, à Gizeux, par Bourgueil.

MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.
L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

Construction d'appareils de Chauffage EN TOUS GENRES

OURTOULE-MARTRES

FUMISTE
28, rue Brault, Saumur.
Spécialité de Calorifères
Cheminées marbre, faïence et tôle.

A CÉDER

PAR SUITE DE DÉCÈS,
ATELIER DE FORGE
Et d'OUTILLAGE
DE M. CHARLES AUGER,
Rue du Petit-Mail, Saumur.
S'adresser à M^{me} veuve AUGER.

Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.
MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.
Guérit et prévient des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sociétés médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab^l de bains, Maisons de Produits hygiéniques (Lire la Notice).

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.